

ÉCHAFAUDAGE VOLANT

UTILISATION & VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir et appliquer les règles de sécurité associées à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation d'une plateforme suspendue
- Reconnaître les dispositifs de sécurité installés sur une plate-forme suspendue
- Effectuer des manoeuvres en toute sécurité



DÉROULEMENT

DESCRIPTIF : Ce stage est dédié à toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle, à monter ou démonter des plateformes suspendues.

(Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail).

DURÉE : 1 jour (soit 7 heures) - 1/2 journée en salle + 1/2 journée en application pratique

CONTENU DE LA FORMATION :

- Méthodologie, apports théoriques et pratiques
- Mise en situation et contrôle des connaissances
- Attestation de compétences délivrée par Préventis AG

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, des chaussures de sécurité, d'un casque avec jugulaire, de gants de manutention, d'un harnais et d'un dispositif d'arrêt de chute.

PROGRAMME

- Statistiques des Accidents du Travail liés aux chutes de hauteur
- Dispositions réglementaires
- Différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Partenaires de la prévention et leur rôle
- Obligations, responsabilités et droits du salarié
- Risques et sanctions liés à la prise de substances
- Protection contre les risques de chutes de hauteur
- Moyens d'accès et postes de travail avec protection collective
- Postes de travail avec utilisation d'EPI spécifiques
- Réaction en cas d'accident
- Vérification des plateformes suspendues
- Transmission des instructions d'utilisation